ASSURANCES. | ASSURANCES.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

Quarante-troisième Etat Annuel

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

—:o:—

ACTIF.

	Valeur au pair	Reporté à	Valeur sur sur le marché.	
BONS—				
Ville de la Nouvelle-Orléans, 4½0/0	$500,000 00	110	$550,000 00	
New Orleans City 7 0/0 Gold	18,000 00	143	25,740 00	
New Orleans City Premium	7,800 00	218½	17,043 00	
Louisiana State 4 0/0	200,000 00	108¼	216,500 00	
United States 4 0/0 Registered	25,000 00	112	28,000 00	$837,283 00
ACTIONS—				
170 actions, New Orleans City Water-works Co	$ 17,000 00	94½	16,065 00	
300 actions New Orleans and Carrollton Railroad Co	30,000 00	123½	37,050 00	
700 actions Banque du Canal	70,000 00	120	84,000 00	
20 actions Provident Savings Bank	2,000 00	81½	1,630,00	138,745 00
Propriétés foncières en la Nouvelle Orléans, 2 propriétés				42,500 00
Comptant en banque et dans le bureau				48,708 19
Balance comptant en cours de collection				65,944 05
Total de l'actif				$1,133,180 24

PASSIF.

Capital actions		$500,000 00
Réservé pour primes non acquises		210,992 29
Réservé pour pertes non ajustées et non payees	Feu ... 38,064 / Rivière .. 1,500	39,564 00
Réservé pour dividendes non payés		13,042,50
Réservé pour toutes autres réclamations contre la compagnie		10,810 45
Surplus net		358,771 00
Total		$1,133,180 24

—:o:—

CHARLES JANVIER, Président.

R. E. CRAIG, Vice-Prés. FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1899.

27 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Résidence et magasin en briques de choix.

Coin Quartier et Bourgogne.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 7 mars 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre issu et signé et portant date du 25 janvier 1899 par l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine; ledit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par E. W. Indice, architecte, le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Ducatel, comme plan No 15 du livre de plans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez de-chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans par des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens de vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Ardill, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 7 Mars 1899.

Propriété encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. —MARDI, le 7me jour de mars, 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, pour du Comptant, au plus haut enchérisseur, sous un ordre de vente rendu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté le 23 janvier 1899, dans l'affaire de la succession d'Etienne Muller, No 52 577, une demie d'intérêt non divisé, dans la suivante décrite propriété foncière.

Un certain lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No un, de l'ilet No 34, borné par les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland, ledit lot mesurant, en mesure américaine. 32 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 32 pieds 1 pouce dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Royale.

L'acquéreur assumant les taxes de 1899 et faisant un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Louis De Latour vs M. et Mme J. Shelby, in solido.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,814—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le 6me District de cette ville, le LUNDI, 13 février 1899, à 11 heures A. M. précises, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de MEUBLES DE MAISON, ameublement de salon, miroirs, tables de centre, armoires, "dressers", lampe, lavabo, chaises, ornements, sofa "lounge" etc, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.

4 fév—4 8 13

FRANK S. WALSHE,

AGENT,

Charbon et Coke,

301 rue Carondelet.

Téléphone 22.

Les ordres des familles remplies avec promptitude.

6 jan—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes quantités de farine de graine de coton, tourteaux, sacs vides, etc., etc.,

Lucas E. Moore & Co., vs Boss Oil Mill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,359—En vertu d'un ordre de vente dans cette affaire, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 15 février 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir

Sur les lieux, No 3920 rue Tchoupitoulas.

A peu près 500 sacs de farine de graine de coton, 1 grand lot de farine de graine de coton (lâche), à peu près 78 sacs tourteaux, 129 barils et 80 sacs cendres de graine de coton, 2 barils huile de machine, 11 balles de linteaux de coton, à peu près 20,000 sacs vides et un lot de vieux bois, etc., etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Parkerson & Tobin, avocats des plaignants.

4 fév—4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District,

Etant la bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, connue comme l'ancien No 76 et nouveau No 730 rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon.

Salvator Oteri vs Giralamo Di Guiseppe

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 58,288 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Royale et Bourbon, lequel est désigné comme ilet 58; ledit lot mesurant plus ou moins trente-deux pieds trois pouces et une ligne de face à ladite rue Dumaine sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

D. J. Dowers, avocat pour le plaignant.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Trois Lots de Terre de Valeur dans le Septième District, Coin des Rues Cinquième et Washington.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Short et Jeannette.

Bernard McCloskey vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,372. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mars 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, connu comme Carrollton, désignés par les Nos 18, 19 et 20 dans l'ilet désigné par la lettre A, 82, borné par les rues Short, Washington, Jeannette et Cinquième, d'après le plan de Henry Moellhausen, ingénieur civil daté octobre 1846 et déposé dans les archives de Lucien Hermann, autrefois un notaire pour la Paroisse d'Orléans, d'après lequel plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cinquième sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 18 formant l'encoignure des rues Cinquième et Washington.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour le plaignant,

3 fev—3 10 17 24 — mars 3 9

MAGASIN AGRANDI! D'AUTRES MARCHANDISES!! LE MEILLEUR CHOIX!!!

En Montres, Pendules, Diamants et autres Pierres Précieuses, Bijoux des derniers dessins, Argent Massif et Objets en Plaqué d'innombrables dessins, Verre taillé, Cannes et Ombrelles avec manches en or, Portemonnaies, Lunettes en or, Statues, Porteplumes, Crayons et Plumes en or et argent, etc. Montres, Pendules, Bijoux et Argenterie réparés, et argenterie et dorure faites avec soin

—CHEZ—

Frantz Bros. & Co., BIJOUTIERS,

No 129 RUE BOURBON, PRES CANAL.

Les ordres de la Campagne seront promptement exécutés.

1er sept—1an

$5.00 **$5.00**

Ce Lit en Fer Emaillé en Blanc.

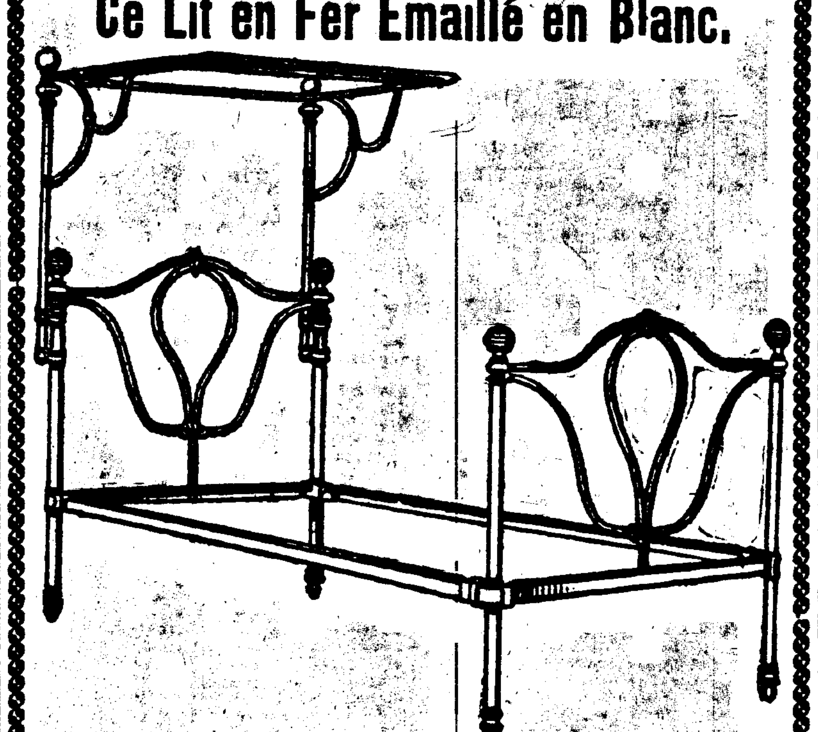

$5.00 Simple ou double grandeur $5.00

75c EXTRA POUR RESSORT EN FIL DE FER TISSÉ.

UN GRAND NOMBRE DE SHOOT-THE-CHUTES, TRICYCLES ET JOUETS D'ENFANTS A TRÈS BON MARCHÉ.

W. G. TEBAULT,

Le magasin de MEUBLES à meilleur marché dans le Sud.

217 A 223 RUE ROYALE.

1er déc

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO.

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

27 sept

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John H. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,451—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Keller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 fév—3 7 12

Succession de Albert Laurence Susanka.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,434—Division A—Attendu que Burt Susanka, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Laurence Susanka, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 fév—3 7 12

Succession de Mlle Elizabeth Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,132—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Mary A. Pike, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

26 jan—26 30—fév 4

Succession de William Irvy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,409—Division E—Attendu que Mme Mary Joseph, veuve de William Irvy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Irvy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Robert J. Maloney, Esq., avocat.

1er fév—1 5 10

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA GASCOGNE, 4 février
LA CHAMPAGNE, 11 février
LA BRETAGNE, 18 février.
LA TOURAINE, 25 février.

Passage de première classe pour le Havre, $65 et au-dessus.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Fowling Green, N. Y.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.

12 fév—

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT. STEAMERS.

KNICKERBOCKER....Mercredi, 8 fév.
HUDSON..........Mercredi, 15 fév.
LOUISIANA.......Mercredi, 22 fév.

Partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Frêt assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 15-100 pour cent à New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour frêt ou passage s'adresser à ALEX. HARRIS, Agent. No 313 rue Carondelet.

15 sept

CHARBON

Cannel Breckenridge.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de gaz et de fonderie.

EN VENTE CHEZ—

W. G. COYLE & Cie.

323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago........$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston........$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA.

CLARENCE F. LOW, secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

2nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé........$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898........1,097,20 16
Surplus........394,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

juin 98 1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Mulets, Wagons, Bouteilles, etc.

Grillot & Miramon vs Joseph T. Hall, propriétaire, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,887—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 11 février 1899, à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, coin des rues Lepage et Crète.

Un grand lot de bouteilles de pop et d'eau de seltz, autres effets mobiliers divers, etc., d'après l'inventaire.

Aussi 7 mulets, 5 wagons, 1 lot de harnais etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Conrad C. Collins, avocats pour le plaignant.

31 jan—31—fév 6 11

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

FEVRIER 1899.

Liste de publication.

Agre, M. et Mme	Frayssé, Jean Marie Albert
Aubert, Ferdinand	
Audignon, Joseph	Genin, Désiré Théodore
Barès, M. et Mme	
Bégué, Ignace Delfini	Gros, Claude Marie
que,	Jaeger, Georges
Bénard, Henri, famille de	Johanet, Marie
	Langelier, Albert, Jules Léon Victor
Beiros, Alexis Auguste Lacroix	Laruelle, Jean Baptiste et Lucien
Bonnecarrère M. et Mlle	Léauthier, Antoine
Beurcq, Blaise	Lemoine, Auguste Pierre J. Marie
Bourlet, Antheroche	
Bouveron, Gustave	Mandrill, Jacques Michel
Brunet, Victor dit Cadet	Méliet Edouard
Brut, Marie Jeanne, fe. A. Casaneva	Michoud François
	Peiron, Simon Antoine
Canto, Christian Joseph et Michel	Pellicier, Henri François
	Peller, Benoît
Capo, Miguel et Léonardo	Privat, Louis
	Racias, Eugénie Xavier
Casellas Jean Antoine François	
	Rees Georges
Conte, Jean Lafite	Ricourt, Henri
Cernibé, Henri	Rousse, Jean Fabien
Dauferet Mme Vvé.	Rouxel Mathurin Marie
Daupré, Emilien, Pierre, Aimé	Sabathé, Raymond Henri
Degalle, Jean Marie Désiré	Sabatié, Jean Marie Hypolitte
Devres, Jules	Sarrasna Pierre
Deneet, Alfred François	Sellier, Charles Clementi
Dunand, Jean Hippolyte	Tiffreau, Aristide Médéric.
Eyraud, François	Tilly, Emile Laurent Marie

LETTRES.

Gobeau, Louis	Titoy Elizabeth

Signé: A. LAURENT COCHELET,
Consul Général chargé du Consulat.

Tous déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer ainsi que les marins déserteurs des bâtiments de commerce sont admis au bénéfice de la loi d'Amnistie du 27 avril 1898.

Pour profiter de cette loi ils auront à se présenter le plus tôt possible au Consulat de France, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens, pour y faire leur soumission.

PROCLAMATION.

AU PUBLIC DE LA NLLE-ORLEANS:

Le conseil par un vote unanime a passé une ordonnance pourvoyant au (sewerage) à l'irrigation et à l'amélioration du système des water works de la Nouvelle Orléans. Le plan a été bien considéré et l'avenir de notre ville dépend de sa mise en exécution.

De façon à se procurer les moyens de mettre ce plan en exécution, il sera demandé au public de voter l'imposition d'une taxe de 2 1/2 mills. La date de l'élection a été fixée pour le PREMIER JEUDI DE FEVRIER. Les contribuables de la Nouvelle-Orléans devront décider ce jour là si notre ville doit rester dormante, stationnaire, une proie aux maladies épidémiques, ou bien en se procurant ces améliorations nécessaires, se garantir contre le retour de la fièvre jaune et de la fièvre typhoïde et marcher vers la place qu'elle doit occuper parmi les villes américaines, en raison de sa localité et de ses avantages naturels.

Boston, New York, Philadelphie, Norfolk, Memphis et d'autres villes de ce pays ont été ravagées dans le passé par la fièvre jaune. Toutes ont trouvé l'immunité dans le sewerage, drainage et en fournissant de l'eau de façon suffisante. La ville de Buenos Ayres, la métropole de la République Argentine, visitée annuellement par la fièvre jaune, en est maintenant débarrassée, et est devenue une localité saine, depuis l'établissement du sewerage et du drainage. La Nouvelle Orléans ne peut pas supporter une autre apparition de la fièvre. Les épidémies légères des deux dernières années ont paralysé son commerce. Devons-nous permettre son retour? Nous avons le remède dans nos mains. C'est un remède certain. Devons nous le jeter au loin?

Si nous votons cette taxe, elle sera légère pour le public, s'étendant sur une période de trente ans, et ceux qui viendront après nous et jouiront des avantages qu'elle apportera en porteront une partie du fardeau.

Si la Nouvelle-Orléans obtient ces améliorations nécessaires, les propriétés augmenteront immédiatement de valeur et rendront aux contribuables quatre fois ce qu'il aura déboursé. Notre population, notre commerce, nos propriétés assessées augmenteront, et nos taxes deviendront moins grandes tous les ans à mesure que la prospérité augmentera.

L'état sanitaire de notre ville sera amélioré et la mortalité décroissera. Ceci est l'histoire de toute ville possédant le drainage, le sewerage et un bon système de Waterworks.

Le plan soumis donne un égal avantage à toutes les parties de la ville. Il ajoute du confort et de la commodité aux locataires. Il bénéficie d'une façon spéciale les petits propriétaires, en ceci, que la taxe payée pour le sewerage sera moins que la moitié du montant payé actuellement tous les ans aux compagnies sanitaires pour le nettoyage des voutes, car le sewerage et l'eau employé dans le sewerage seront fournis gratuitement.

Les propriétaires plus importants seront immédiatement bénéficié par l'augmentation en valeur de leurs propriétés.

Ces améliorations amèneront des capitaux nouveaux à la Nouvelle Orléans, notre population augmentera, et les maisons maintenant vacantes pour manque de locataires seront occupées. Si les votants approuvent le plan, les hommes de peine, les travailleurs de notre ville trouveront de l'emploi pendant des années, ce qui garantira leurs familles de la nécessité.

Nous avons été—après New York—la plus grande ville d'exportation des Etats-Unis. Les hommes d'affaires prédisent qu'en faisant cesser l'embargo résultant des quarantaines, notre ville deviendrait un aussi grand port d'importation et le point principal pour la distribution du vaste sud-ouest. Quelques-unes de nos affaires de commerce se sont éloignées de nous perdant les deux dernières années, le résultat de la panique de la fièvre et de la quarantaine. Nous pouvons empêcher tout cela par le sewerage, le drainage et un système amélioré d'approvisionnement d'eau. D'autres villes ont essayé et ont réussi. Devons nous faire l'effort ou simplement nous soumettre à la décadence de notre ville? Nous ne pouvons pas proprement paver et améliorer la Nouvelle-Orléans avant l'accomplissement du sewerage, du drainage et d'une amélioration dans les conditions de l'approvisionnement de l'eau.

Cette élection est notre dernier et seul espoir d'obtenir les fonds nécessaires car la constitution et les lois prohibent d'autres moyens de secours.

Que le sentiment public de notre peuple se manifeste dans un suprême effort pour bannir loin de nous ce redoutable ennemi de nos vies et de nos propriétés.

L'heure de l'hésitation est passée le moment de l'action est venu. Que tous ceux qui ont un intérêt dans cette communauté ne perdent pas de temps à venir s'enregistrer afin d'être qualifiés à voter à la prochaine élection, et que les femmes de notre ville qui ne manquent jamais de patriotisme et de sentiment public usent de leur influence et leur vote à la réussite d'un projet dans lequel sont engagés nos plus chers intérêts à tous.

W. C. FLOWER, Maire

4 jan—

R·I·P·A·N·S

A widow sixty-eight years old, living in New York City, had been dosing for nine years. She was constantly troubled with pains on her right side, which seemed to be caused by the liver. Up to last June she had been treated by a number of physicians, one of whom claimed she had catarrh of the stomach; another stated that it was ordinary dyspepsia, and still another pronounced it biliary calculus, or gall stones, for which he treated her several months without good results. At times the pains were so severe that hypodermic injections of morphine were resorted to. The patient weighed 109 pounds; was completely run down, and had very little appetite. Early in June a neighbor induced her to try Ripans Tabules. After using them two weeks the pains and bloating of the stomach and colic ceased and nausea entirely disappeared. The patient had practically recovered by September 11th. She had gained eleven pounds, and could eat baked beans, among other dishes, without ill results.

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. Send five cents to Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce Street, New York, for 10 samples and 1,000 testimonials. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, or 12 packets for 48 cents, may be had of all druggists who are willing to sell a standard medicine at a moderate profit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the packet. Accept no substitute.

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Fouches, (commençant à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Enghein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pentalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Solomon, maintenant Sabrane.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudez.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Hunes.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Thaba.
Octavia, maintenant Olyde.
Penn, maintenant Pulles.
Peter, maintenant Avenue Pelican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Miro (de Walnut à Lower Line), Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architects, N. O., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Deuxième ou Upper à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississippi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
Gardner, maintenant Apple.